



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

SOMMAIRE

ACTUALITÉS - P 2

- Assemblée générale 2017

PROTECTION SOCIALE - P 3

- Nouveau service en ligne : la demande de RSA
- La garantie de versement retraite

PROFESSIONNELS - P 6

- DSN : dernière étape de déploiement

PRÉVENTION SANTÉ - P 6

- Les instants santé : faites le point sur votre santé

ACTION SOCIALE - P 7

- Prix Pré Vert : une équipe lauréate en Portes de Bretagne
- Internet : coup de pouce connexion

SERVICE - P 8

- La MSA vous accueille durant la période estivale

Territoires

Le magazine de la MSA **Portes de Bretagne** - Ille-et-Vilaine et Morbihan



DOSSIER SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL - 4/5

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL EN AGRICULTURE : QUELS LEVIERS ?

La qualité de vie au travail désigne les actions qui permettent de concilier l'amélioration des conditions de travail des salariés et exploitants agricoles et la performance globale des entreprises.

Elle s'inscrit dans une dynamique permettant à chacun de préserver et de construire sa propre santé physique et mentale au travail.

POUR NOUS ÉCRIRE

Quel que soit votre département, adressez votre courrier à :
MSA Portes de Bretagne
35027 RENNES CEDEX 9

Juillet 2017 - n°42

msaportesdebretagne.fr

Directeur de la publication : Marine MAROT
Réalisation : MSA Portes de Bretagne
Siège social : La Porte de Ker Lann - Rue Charles Coudé - Bruz
35027 RENNES CEDEX 9
Illustrations : MSA Portes de Bretagne - CCMSA Département Image :
S. Cambon, T. Lannier, M. Mouchy - Pixabay - FreePik - Phovoir.

Imprimeur : IMAYE GRAPHIC - 96 Bd H. Becquerel - BP 2159
Zi des Touches - 53021 LAVAL CEDEX 9
Tirage : 36 600 exemplaires (trimestriel)
Dépôt légal : Juillet 2017 - N°ISSN : 1958-3788
Prix en euros : Gratuit - CPPAP 1119 M 06700

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

LA PROXIMITÉ GUIDE L'ACTION DE LA MSA

L'Assemblée générale de la MSA Portes de Bretagne s'est tenue aux Ecoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan le 20 juin. Elle a réuni 250 délégués et plus de 60 invités, en présence de Pascal CORMERY, Président de la CCMSA.



L'année 2016 a été marquée par le contexte de crise profonde subie par le monde agricole. 30% des chefs d'exploitation ont dégagé un revenu professionnel inférieur à 4200€. Outre la gestion des mesures financières débloquées par les pouvoirs publics pour faire face à l'urgence économique, la MSA poursuit en 2017 la mise en œuvre de son accompagnement social individuel et collectif. La présence sur les territoires d'une centaine de conseillers, travailleurs sociaux et médecins du travail, en synergie avec l'action des services, permet d'agir au plus près des préoccupations des agriculteurs et des salariés.



Vincent BUSSONNAIS
1^{er} Vice-Président

La MSA Portes de Bretagne est présente auprès de ses assurés quel que soit le canal qu'ils souhaitent utiliser : le téléphone, l'accueil physique sur rendez-vous ou sans rendez-vous, les mails et les services en ligne. En 2017, les plages d'accueil sur rendez-vous ont été étendues afin de répondre aux attentes des assurés (plus de 6000 assurés reçus sur rendez-vous en 2016). De plus, afin de rendre les services en ligne plus accessibles, des espaces

d'accueil numériques vont être aménagés aux sièges de Bruz et de Vannes, puis dans les onze agences en 2018.

La proximité dans l'accès aux soins est une question cruciale car comment prétendre disposer d'un système efficace de protection sociale si, dans certaines zones géographiques, le plus souvent rurales et isolées, l'accès aux soins n'est pas assuré ? Grâce à la connaissance du terrain et à la légitimité de ses élus, la MSA contribue à la création des Maisons de santé pluridisciplinaires (MSAP). Elle est favorable au maintien de structures sanitaires de proximité telles que les hôpitaux locaux et à l'installation des professionnels de santé dans les territoires ruraux.

REPÈRES CHIFFRÉS 2016



Population protégée : 236 339 personnes

dont

18 873 chefs d'exploitation

37 385 salariés

153 787 retraités

5 131 employeurs



Prestations versées : 922,6 millions d'euros
(hors budget global hospitalier)

Action sanitaire et sociale : 14,7 millions d'euros

Cotisations et contributions : 465,6 millions d'euros



Près de 48 000 assurés reçus dans l'ensemble de nos lieux d'accueil



Isabelle DESPREAUX
Présidente du Comité de protection sociale des salariés (CPSS)

Enfin, agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs ou encore retraités d'une de ces professions, les 658 délégués MSA favorisent la proximité avec les assurés et agissent en équipe sur leur territoire de vie pour faire connaître les actions de la MSA au service de ses adhérents et plus largement des populations rurales.

Dans son allocution, Pascal CORMERY, Président de la Caisse Centrale de MSA, a présenté aux délégués les sujets

d'actualité de l'institution. Son intervention a suscité l'intérêt et de nombreuses questions de l'assistance.

La seconde partie de l'Assemblée générale était consacrée à l'action de la MSA en matière de santé sécurité au travail : l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels. Serge GARRIGUES, ergonomiste-conseil, a présenté aux délégués les leviers permettant aux entreprises et aux exploitants agricoles d'agir sur la qualité de vie au travail (Dossier en pages 4 et 5).

L'Assemblée générale a été l'occasion pour Jacques ROLLAND, Directeur Général - celui-ci faisant valoir ses droits à la retraite - de présenter aux délégués son successeur, en la personne de Marine MAROT, précédemment Directrice Adjointe en MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

FAMILLE

INTERNET : NOUVEAU SERVICE EN LIGNE
LA DEMANDE DE RSA

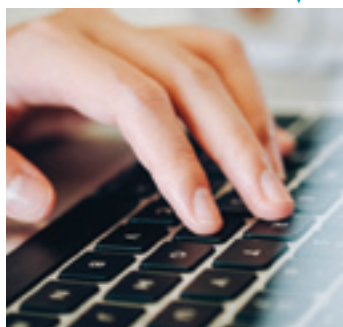
Ce service en ligne vous permet désormais de déposer une demande de Revenu de solidarité active (RSA) directement par internet via Mon espace privé accessible depuis notre site msaportesdebretagne.fr. Le RSA vous permet de bénéficier, sous certaines conditions, d'un minimum de ressources.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Une fois connecté au service en ligne, vous devez :

- mettre à jour votre situation familiale et professionnelle ;
- saisir vos ressources ;
- déposer en ligne les documents complémentaires demandés en fonction de votre situation ;
- imprimer le récapitulatif de votre demande.

Vous recevez alors un accusé de réception de votre demande par e-mail. Il indique le reste des démarches à effectuer selon votre situation.



RETRAITE

SALARIÉS AGRICOLES
LA GARANTIE DE VERSEMENT

Ce dispositif vous garantit de percevoir votre pension de retraite au plus tard le mois suivant sa date d'effet, sous réserve que vous remplissiez certaines conditions.

Qui est concerné ?

Les assurés salariés demandant une retraite personnelle dont la date d'effet est fixée à compter du 1^{er} juillet 2017 peuvent être concernés par la garantie de versement.

La demande de retraite des non salariés agricoles n'est pas concernée par ce dispositif.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

Un dossier complet de demande de retraite doit être déposé au moins quatre mois avant la date à laquelle vous souhaitez partir.

En fonction de votre situation, une ou plusieurs pièces justificatives complémentaires, en plus des pièces obligatoires, seront éventuellement à fournir.

Nous vous préconisons d'anticiper vos démarches, en déposant votre dossier de demande de retraite de préférence entre quatre et six mois avant la date de départ choisie.

Quel intérêt de bénéficier de ce dispositif ?

Si vous remplissez les conditions, vous avez la garantie que votre pension sera versée à minima à la date choisie, même s'il nous manque des éléments pour calculer votre retraite. Votre pension sera alors versée à titre provisoire, puis révisée dès réception des pièces manquantes.



EXEMPLE :

M. Dubois fixe la date d'effet de sa retraite du régime des salariés agricoles au 1^{er} janvier 2018.

Il devra déposer un dossier de demande de retraite complet au plus tard le 1^{er} septembre 2017 pour bénéficier du droit à la garantie de versement.

Si la MSA n'a pas tous les éléments pour calculer définitivement le droit d'ici janvier, elle sera dans l'obligation de servir une pension provisoire dès le 9 février 2018, puis de réviser ce droit dès réception des éléments manquants.

Santé

SUPPRESSION DE
L'ENVOI DES
DÉCOMPTES

A compter du 1^{er} septembre, la MSA Portes de Bretagne ne vous adressera plus de décompte de remboursement de frais de soins lorsqu'elle effectuera le paiement pour compte de la part complémentaire. C'est également le cas lorsqu'elle transmettra votre décompte à votre organisme complémentaire.

Pour consulter vos remboursements, ouvrez Mon espace privé sur le site msaportesdebretagne.fr, vous y trouverez le détail des versements le jour même du virement bancaire.

Santé

CMU : NOUVEAU
MODE DE CALCUL
DES RESSOURCES

Depuis juin 2017, les revenus des capitaux placés non imposables (livret A, livret d'épargne populaire...) sont exclus du calcul des ressources prises en compte pour l'attribution de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

Santé

CARTE EUROPÉENNE
D'ASSURANCE
MALADIE :
ATTENTION AU DÉLAI

La CEAM facilite la prise en charge de vos frais médicaux lors d'un déplacement dans les pays de l'Union européenne. Si vous souhaitez bénéficier d'une Carte européenne d'assurance maladie, pensez à en faire la demande au moins 15 jours avant votre départ.

Famille

L'ALLOCATION DE
RENTÉE SCOLAIRE
(ARS)

L'ARS a pour but d'aider les parents à assumer le coût d'une rentrée scolaire. Elle est versée automatiquement en août aux familles bénéficiaires :

- entre 6 et 10 ans : 364,09€
- entre 11 et 14 ans : 384,17€
- entre 15 et 18 ans : 397,49€.

Pour les jeunes de 16 à 18 ans, le versement interviendra au plus tard début octobre si vous adressez à la MSA la déclaration de situation attestant de leur scolarité ou de leur apprentissage. Elle peut être effectuée sur msaportesdebretagne.fr en vous connectant à Mon espace privé.



La qualité de vie au travail désigne les actions qui permettent de concilier l'amélioration des conditions de travail des salariés et exploitants agricoles et la performance globale des entreprises.

Elle s'inscrit dans une dynamique permettant à chacun de préserver et de construire sa propre santé physique et mentale au travail.

L'engagement dans le travail peut être à la source de gains de performance et d'innovation. Mais il ne va pas de soi... Il dépend de plusieurs conditions parmi lesquelles le contenu du travail, la qualité du management, la satisfaction des clients ou des usagers... Réunir de telles conditions de manière pérenne suppose de les intégrer aux projets techniques et organisationnels de l'entreprise ou de l'exploitation.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL EST À RELIER INTIMEMENT À LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Faire face à des situations nouvelles non prévues dans les procédures, gérer les aléas, s'avère être en réalité le quotidien des professionnels quel que soit le secteur d'activité concerné. A cet effet, les entreprises gagneraient à accompagner leurs opérateurs pour qu'ils soient en mesure de mobiliser les bonnes compétences et de choisir les arbitrages les plus adaptés lorsque l'imprévu survient.

La recherche de qualité de vie au travail doit amener l'entreprise et ses acteurs à mobiliser simultanément plusieurs leviers. De la volonté de combiner ces dimensions naît la robustesse de la démarche :

► Améliorer les conditions de réalisation du travail

- environnement de travail physique et organisationnel,
- conditions d'emploi (formation, égalité),
- conciliation du travail et de la vie privée (horaires, temps de transport...)

► Renforcer la capacité à s'exprimer et à agir

- mise en débat du travail (le contenu, les difficultés rencontrées et les moyens d'y faire face), soutien des collectifs de travail,
- renforcement du partenariat social (dialogue social, concertation),
- soutien managérial (reconnaissance, accompagnement).

► Être vigilant sur le contenu du travail

- donner du sens au travail (travail en adéquation avec les valeurs que chacun porte, perception des effets de son travail),
- préserver de l'autonomie (pouvoir d'agir sur la façon de réaliser le travail),
- privilégier un travail apprenant (possibilité de mobiliser ses compétences et d'en développer de nouvelles).



POINT DE VUE D'ACTEUR
Olivier DUMARTY
Directeur des Ressources humaines
GROUPAMA LOIRE BRETAGNE

« Pour assurer la meilleure qualité de service à nos clients, l'engagement de tous les collaborateurs au quotidien est indispensable.

A cet effet, la qualité de vie au travail passe en premier lieu par une ambition managériale affirmée : promouvoir un management capable d'exigence et de bienveillance, pour faire progresser les collaborateurs, favoriser leur autonomie et reconnaître leur implication, est un axe majeur de notre politique de ressources humaines.

Donner aux collaborateurs la capacité de questionner leurs pratiques professionnelles, dans une optique d'amélioration continue, représente également l'un des principaux leviers de la qualité du travail : les groupes d'expression sont ainsi pratiqués depuis plusieurs années et les démarches collaboratives de résolution de problèmes prennent de l'ampleur. »

ET EN EXPLOITATION AGRICOLE ?

L'exploitant a ceci de singulier qu'il est un travailleur indépendant. Selon les aspirations et les croyances de chaque personne, l'objectif de qualité de vie au travail diffère. Néanmoins, chacun peut s'interroger seul, en groupe ou accompagné, sur ce qui fait source de tension dans le travail et sur ce qui constitue une ressource et contribue à l'épanouissement...

En premier lieu, l'exploitant peut réfléchir à ses propres objectifs de métier en interrogeant par exemple sa vision de l'agriculture, son niveau de revenu souhaité, l'articulation de son temps de travail et hors travail...

Il semble tout aussi opportun de questionner le pilotage de l'exploitation.

En cela les logiques témoignent d'une grande diversité :

- rechercher un système avec pour objectif de réduire les coûts, avec une priorité centrée sur les « bons » résultats techniques...
- avoir des animaux en bonne santé ;
- investir dans l'amélioration des conditions de travail ;
- travailler seul ou avec des associés ;
- prendre le temps de vivre...

Un autre registre sur lequel il importe d'agir réside dans l'intégration sociale des agriculteurs. Le fait de pouvoir échanger sur son métier et sur ses difficultés permet de se sentir moins seul. Cela peut également permettre d'explorer de nouvelles perspectives. Les liens avec les réseaux quels qu'ils soient, construisent une ressource qui peut aider dans le quotidien (voisins agriculteurs, Cuma, groupes de développement...).

Enfin, la question du temps s'avère primordiale. Le travail d'astreinte combiné à la surcharge liée aux pics de travaux saisonniers crée des conditions de travail parfois délétères. La charge de travail demandée pose véritablement la question de l'adéquation avec les ressources humaines disponibles. Trop souvent, le travail à accomplir reste sous-évalué. Le temps homme est estimé sur la base de longues journées. La recherche de la qualité de vie au travail des exploitants justifie une véritable réflexion sur ce critère « temps de travail », notamment lors de l'installation.

Afin de promouvoir la qualité de vie au travail, l'entreprise et ses acteurs ainsi que chaque exploitant peuvent faire un pas de côté pour mieux remettre en perspective aspirations, compétences de chacun et organisation du travail. En redonnant davantage de sens au travail, en revisitant la façon de le réaliser, en développant le pouvoir d'agir, il est possible de dégager des ressources parfois insoupçonnées. Si les conjonctures demeurent difficiles, des marges de manœuvre peuvent exister. Il s'agit maintenant de les mobiliser. C'est à cette condition que l'on pourra concilier santé au travail et performance sociale et économique des entreprises et des exploitations !



POINT DE VUE D'ACTEUR

Jean-Marc BRAUD, exploitant installé en bovins lait à Sérent dans le Morbihan

« Après plusieurs expériences en tant que salarié, j'ai enfin concrétisé mon projet de reprise d'une exploitation laitière. Je me suis installé il y a 8 mois.

La charge de travail étant difficile à évaluer avant l'installation, je me suis appuyé sur ce qui avait été mis en place par les cédants. Par exemple, l'alimentation des vaches est organisée en silo libre-service. J'ai également recours à une ETA pour les différents travaux de semis et de récolte. Cela me permet de me concentrer davantage sur le travail d'éleveur et le suivi du troupeau qui m'intéressent plus.

Par ailleurs, j'ai à cœur de préserver du temps pour ma vie familiale. Je me suis fixé des « bonnes habitudes dès le départ », comme la fin de journée à 19h, la possibilité de journées avec une charge de travail réduite aux traites (3h30 au total) pour les dimanches, les jours de formation... A terme, ce système devrait faciliter le recours au remplacement pour des week-ends ou des congés.

En outre, les cédants m'accompagnent dans la prise de décision notamment au niveau des cultures. Leur bienveillance constitue sans nul doute un atout. Malgré la conjoncture, je me sens plutôt bien dans mon projet. »



DSN

DERNIÈRE ÉTAPE DE DÉPLOIEMENT



La Déclaration sociale nominative (DSN) simplifie les démarches des entreprises. Elles n'ont plus qu'une seule déclaration sociale à réaliser de façon mensuelle et dématérialisée au lieu de toutes les données adressées précédemment aux différents organismes.

Trois ans après son coup d'envoi, la DSN entre dans sa dernière phase de déploiement et concerne désormais toutes les entreprises quels que soient leur effectif de salariés ou le montant des cotisations. Cette dernière étape concerne la déclaration des données individuelles de cotisations et le paiement.

Pour cette dernière phase, trois situations se présentent :

- ❶ Vous, ou votre prestataire tiers déclarant, déposez déjà pour votre entreprise des DSN « phase 3 », que la MSA n'intégrait pas comme telles courant 2016. Dans ce cas, vous-même ou votre tiers déclarant n'avez plus qu'à vérifier que l'ensemble de la DSN est conforme aux exigences et continuer ainsi.
- ❷ Vous, ou votre prestataire tiers déclarant, ne déposiez pas jusqu'ici de DSN pour votre entreprise. Vous devez alors procéder au dépôt de votre DSN de juillet 2017 au mois d'août prochain et poursuivre les mois suivants.
- ❸ Si vous souhaitez attendre et recourir au nouveau TESA (Titre emploi simplifié agricole) disponible à compter de 2018 en lieu et place de la DSN, vous devez, avant le 17 juillet, avoir signifié votre choix à l'aide du questionnaire en ligne disponible sur le site msaportesdebretagne.fr.



La MSA souhaite vous accompagner afin que cette démarche puisse s'opérer dans les meilleures conditions. Retrouvez toutes les informations sur notre site internet msaportesdebretagne.fr et en cas de nécessité, contactez-nous au 02 97 46 56 38.



DÉCLARATION DE REVENUS PROFESSIONNELS

La date limite de retour des Déclarations de Revenus Professionnels en vue du calcul des cotisations 2017 est fixée au 11 août 2017.

PRÉVENTION SANTÉ

LES INSTANTS SANTÉ

FAITES LE POINT SUR VOTRE SANTÉ

Vous avez des questions sur votre santé, votre alimentation, votre bien-être ? Votre médecin traitant est votre interlocuteur privilégié. Vous pouvez également répondre à l'invitation de la MSA à participer aux Instants santé, organisés près de chez vous.

Les Instants santé MSA, c'est un bilan de santé personnalisé et gratuit, réalisé par des professionnels de santé. Ils sont composés de deux étapes.



Le premier rendez-vous, mené par une infirmière,

est organisé près de chez vous. C'est un échange personnalisé suivi d'exams biologiques (prélèvements sanguins, analyse d'urines) et prises de mesures (poids, taille, périmètre abdominal, tension artérielle).



Le second rendez-vous se déroule chez le médecin

de votre choix. Celui-ci se base sur les recommandations de l'infirmière et les résultats des examens biologiques. Il prescrit, si nécessaire, des examens complémentaires et peut vous diriger vers des actions de prévention, de soins ou vers un autre professionnel de santé.



LES SERVICES EN PLUS SUITE À L'ENTRETIEN INFIRMIER PERSONNALISÉ



Des questions sur votre alimentation ? Une animation nutritionnelle, menée par un diététicien, est prévue autour d'une collation. Vous pouvez échanger avec ce professionnel pour adopter les bons comportements alimentaires. Des dépliants sont également à votre disposition : fabrique à menus (idées de menus variés et équilibrés), cinq fruits et légumes par jour, les féculents un plaisir à chaque repas, trois produits laitiers par jour, savoir choisir les matières grasses, bouger chaque jour...

Envie d'arrêter de fumer ? Vous avez la possibilité d'échanger avec une infirmière spécialement formée pour vous aider à trouver la motivation nécessaire pour arrêter définitivement.

PRIX PRÉ VERT UNE ÉQUIPE LAURÉATE EN PORTES DE BRETAGNE

Organisé tous les deux ans par la MSA, ce concours a pour objectif de sensibiliser et de responsabiliser les jeunes ruraux à leur citoyenneté actuelle et future. Comment ? En les incitant à mener une réflexion sur des thématiques de société qui les concernent au quotidien. Il s'adresse aux élèves des établissements d'enseignement général et agricole.



Avec leur projet « Se connaître pour moins se juger », la classe de 5^{ème} B SEGPA du collège Le Chêne Vert à Bain-de-Bretagne a remporté le 1^{er} prix de sa catégorie (classes de 6^{ème}-5^{ème}) et le prix spécial Famille Rurales.

Pour cette 9^{ème} édition, le thème choisi était « **On n'est pas pareils et ça nous rapproche** ». Toutes les différences étaient concernées : pays, origines, couleurs, cultures, coutumes, langues, alimentation, religions, filles/garçons, campagnes/villes, jeunes/vieux, handicap, etc.

Après avoir effectué des recherches, débattu et fait le choix du sujet qu'ils souhaitent traiter, les élèves ont dû produire un roman-photo pour diffuser leur message.

Cette année, la cérémonie a eu lieu fin mai à Paris. Après un déjeuner-balade en bateau-mouche sur la Seine, les lauréats ont été conviés au Conseil économique social et environnemental (CESE) pour la remise des prix.



► Les récompenses

Les élèves ayant reçu le prix « coup de cœur », soit le grand prix, ont remporté un séjour de cinq jours et quatre nuits pour toute la classe, offert par Générations mouvement*. Les huit autres lauréats ont reçus une bourse de 1 000€. Trois prix spéciaux — AVMA**, Solidel*** et Familles Rurales**** — ont également été attribués à trois des neuf lauréats.

INTERNET COUP DE POUCE CONNEXION

A l'heure de tout numérique, certains en restent encore bien éloignés. Afin de lutter contre cette fracture, la MSA propose un programme d'initiation à l'utilisation d'internet intitulé « Coup de Pouce Connexion ».



Ce programme est mis en œuvre en partenariat avec les Espaces publics numériques (EPN). Il s'adresse aux personnes du milieu agricole ou rural, actives, avec ou sans emploi, repérées par un travailleur social.

L'action a été expérimentée en Ile-et-Vilaine, en premier lieu sur le secteur d'Antrain. Cette expérience positive a conduit les travailleurs sociaux de l'agence MSA de Vitry à la mettre en place en début d'année, en partenariat avec la Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation (MEEF) de Vitry.

Sept personnes de 47 à 59 ans se sont retrouvées l'après-midi pendant deux heures, durant vingt semaines. Encadrés par des animateurs de l'Espace public numérique, les stagiaires ont été initiés aux bases de l'informatique et d'Internet avec le soutien des travailleurs sociaux de la MSA.

Certains participants avaient quelques notions mais d'autres aucune, n'étant équipé d'aucun outil numérique. Ces derniers ont d'ailleurs pu acquérir un ordinateur à un prix modique grâce à un partenariat avec le Conseil départemental et une association qui reconditionne du matériel donné.

Le 31 mai dernier, les bénéficiaires de cette action se sont retrouvés pour établir un bilan. Il est positif, tant concernant les acquis que la convivialité et la solidarité trouvés à cette occasion.

Il est prévu que les stagiaires se réunissent en septembre pour mesurer les effets de cette initiation après quelques mois d'utilisation et revoir si besoin quelques notions.



Pour en savoir plus :

Service d'Action sociale de la MSA Portes de Bretagne au 02 99 01 80 20

NOS CONSEILLERS VOUS REÇOIVENT



- aux sièges de Bruz et de Vannes, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;
- dans les agences de Dol-de-Bretagne, Vitré, Plœrmel et Pontivy, de 9h à 12h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en juillet, et les lundis, mardis et jeudis en août ;
- dans les agences de Fougères, Messac, Questembert, Hennebont, Le Faouët, de 9h à 12h, les lundis, mardis et jeudis en juillet, et les lundis et jeudis en août.
- dans les agences de Montfort-sur-Meu et Locminé-Bignan, de 9h à 12h, les mardis et jeudis en juillet et les jeudis en août.

Les autres lieux d'accueil sont fermés en juillet et en août.

L'accueil sur rendez-vous est cependant maintenu pour les dossiers complexes ou nécessitant une étude préparatoire : 02 99 01 80 73 ou 02 97 46 52 73.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

La MSA Portes de Bretagne (agences et sièges) sera exceptionnellement fermée au public le 14 août 2017.

ACTION SOCIALE

SESSIONS CONTINUER OU SE RECONVERTIR

► **Ille-et-Vilaine**

Les 28, 29, 30 novembre et 19 décembre 2017

Centre de La Hublais à Cesson-Sévigné
Marie-Pascale MOREAU - 02 99 01 80 20
Service d'Action sociale de la MSA

► **Morbihan**

14, 15, 16 novembre 2017

Erdeven
et 14 décembre
Chambre d'agriculture de Vannes
Sophie KERMORVAN - 02 97 46 54 01
Service d'Action sociale de la MSA

SESSIONS « AVENIR EN SOI »

Les prochaines sessions auront lieu à l'automne en Ille-et-Vilaine et début 2018 en Morbihan.

Pour en savoir plus, contactez-nous :

- en 35 au 02 99 01 80 20
- en 56 au 02 97 46 54 01

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA MSA S'ENGAGE

Depuis plusieurs années, les salariés de la MSA Portes de Bretagne sont engagés dans une démarche de recyclage de papier et de plastique.

En 2016, grâce à l'implication des 584 salariés, trente tonnes de papier et une tonne de plastique ont été recyclées.

AGENDA

COMICES AGRICOLES

- 19 août : Louvigné-du-Désert
- 26 août : Sains
Saint-Sulpice-des-Landes
- 2 septembre : Cintré
Irodouer
Tréverien
- 9 septembre : La Fontenelle
Guichen
Plélan-le-Grand
Châteauneuf

FÊTES DE L'AGRICULTURE

Les conseillers de la MSA Portes de Bretagne vous accueillent au cœur du village agricole

- 19 et 20 août : Sixt-sur-Aff
- 19 et 20 août : Neulliac

SPACE 2017

Du 12 au 15 septembre 2017 au Parc des expositions de Rennes



Cette année, le stand des MSA bretonnes sera consacré au sauvetage secourisme au travail.

Nous vous invitons à venir assister à des démonstrations de réanimation cardio-pulmonaire avec défibrillateur et à échanger avec les interlocuteurs MSA.

Retrouvez-nous Hall 5, allée B, stand 34.

CINÉ-DÉBAT

La MSA organise en collaboration avec les délégués MSA des cantons de Questembert et Rochefort-en-Terre et SEMAGRI, une soirée ciné-débat sur l'épuisement professionnel. Deux court-métrages serviront de base à la discussion.

Intervenantes : Sophie LESAGE, psychologue, Josiane VOISIN, ergonome, Esther ANSART, conseillère en prévention et Laurène FORTIN, travailleur social.

Judi 9 novembre à 20h00 à QUESTEMBERT Salle l'Asphodèle

Soirée gratuite et ouverte à tous